



La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{er} page 10 fr. la ligne; Echos : 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Em. LACROIX

C. C. P. 2523 St-Germain

Abonnements

Hebdomadaire Tunisie-Constantine : 12 fr., par an France 15 fr. - Etranger 20 fr.

Les naufrageurs du crédit

MM. Patenôtre, Reynaud et consorts ont, paraît-il, un plan, une combine que les autres n'ont pas. C'est le plan des mauvais payeurs qui contractent des dettes avec le secret espoir de ne les point payer; à moins que ce ne soit quelque chose dans le genre, sans doute, de ce qu'a imaginé ce parlementaire intégral qui a nom Philibert Besson. Ces messieurs veulent, en effet, faire baisser la valeur du franc, ils s'en tirent par un euphémisme, ils ne préconisent pas l'inflation, le mot, bien que s'appliquant exactement à leur projet, est trop gros, ils proposent la dévaluation du franc. Peut-on être plus Tartufe en matière de finances.

La stabilité relative de l'étalon-or est un obstacle à leurs astuces. Pourtant si l'or a pris un tel pouvoir c'est que, devant l'escroquerie continue des emprunteurs, l'or seul ne se dévalorise que lentement. Toutes les opérations commerciales ne constituent plus dans les temps troublés que nous vivons qu'un bluff de tous les instants. Le crédit a pris une telle extension que l'on ne sait plus où sont les garanties, bientôt il ne restera plus en présence que deux catégories de gens : les prêteurs et les emprunteurs.

Paul Reynaud et ses acolytes défendent la thèse des emprunteurs, ils doivent avoir de bonnes raisons pour cela, et il est bien évident que ceux-ci boivent du lait quand on proclame qu'il n'y a pas d'autre solution que de dévaluer le franc. Vous devez 7 kilos d'or à votre voisin vous ne lui en rendez que quatre ? N'est-ce pas là une solution élégante ? On paiera au même taux, par ce procédé simpliste les fonctionnaires et les retraités avec une monnaie dépréciée dont, bientôt, il faudra des kilos pour acheter un beefsteak; ce sera la ruine des rentiers dont la grande majorité est composée de vieillards fatigués par une longue vie de labeur, qui verront fondre leurs maigres économies dans la marmite des profiteurs de tous calibres. Ce sera la misère et le pain noir pour les retraités qui avaient bien acquis, pourtant, le droit de mourir ailleurs que sur un grabat. Ce sera, également, à nouveau, la course des salariés vers des péréquations fantastiques arrachées à la faveur des surenchères électorales, mais ce sera, surtout, le triomphe de l'immense foule des bohèmes du commerce, de la banque, de l'industrie et des habitations à bon marché. Ces dernières, en effet, réaliseront effectivement leur dénomination si les occupants déjà dégrèvés d'impôts réussissent à payer leurs arrérages en monnaie de singe. Les commerçants auront rempli leurs dépôts de marchandises achetées à crédit qu'ils paieront au gré de leur fantaisie. Agioteurs et banquiers négocieront leurs options aux conditions les plus avantageuses. En somme, ce sont deux clans qui s'affrontent, celui des débiteurs dont beaucoup, hélas ! ont pris l'habitude de vivre d'expédients en grugeant leurs créanciers par des faillites frauduleuses ou, plus simplement, par des refus continus de tenir les engagements pris, et le clan des bonnes poires qui croient toujours récupérer l'argent prêté. On a vanté les bienfaits du crédit et il est juste de reconnaître qu'il est le véritable outil économique de l'industrie et du commerce. Mais le crédit exige impérieusement pour vivre le respect de la foi jurée, celui qui prête 20 mètres carrés de toile ne peut admettre qu'on lui en rende 15 sous prétexte qu'on a « dévalué » la longueur du mètre. L'étalon-or doit donc être respecté toutes les fois que le franc a cours forcé; l'Etat, en effet, n'a pas admis, sans doute pour des raisons de perception de taxes, qu'une vente de propriété ou qu'une rente viagère, par exemple, puisse se négocier sur la base du troc en matériel, on a imposé un étalon monétaire de référence.

Les peuples primitifs échangent encore leurs produits par les procédés en usage à l'époque des Phéniciens; allons-nous être obligés, pour parer à la défaillance des ressources budgétaires, d'avoir recours à de tels expédients ? Il suffirait, dans ce cas, de rendre légal l'étalon-bié,

l'étalon-sucre, l'étalon-huile, pétrole, charbon, voir le kilowatt d'électricité, la calorie végétale ou minérale livrables dans des lieux et des conditions bien déterminées pour toute transaction commerciale, mais alors pourquoi pas la poudre d'or ! Nous tombons dans les élucubrations du fameux parlementaire cité plus haut qui au fond n'est pas si fou que l'on veut bien le croire. De toutes façons on ne peut pas se tirer sans cesse des situations difficiles par des faillites hypocritement dissimulées. Tous ces distingués subtiles entre la dévaluation et l'inflation cachent des procédés malhonnêtes indignes de notre pays !

L'Etat a tari la source de ses emprunts le jour, où ayant reçu des louis d'or de 10 grammes il a rendu des piécettes minuscules de 2 grammes. Il n'y a plus guère que les banques, bénéficiaires de faveurs occultes, qui couvrent les emprunts d'Etat par des opérations difficiles à préciser. Les pauvres bougres qui ont rogné sur leurs maigres salaires pour parler aux tristesses des dernières années de la vie, n'osent plus maintenant acheter des rentes d'Etat, ils tournent leurs regards vers des placements en première hypothèque sans penser que là, encore, tout un monde d'aignefins est embusqué pour spolier, avec le secours de la dévaluation officielle, les capitaux si péniblement économisés.

Le législateur avait prévu des dispositifs inflexibles pour obliger l'emprunteur à tenir scrupuleusement ses engagements, mais, sous la poussée de surenchères démagogiques, on a peu à peu oublié que fort souvent la grande majorité des créanciers sont des victimes plus dignes d'intérêt que les quelques paniers percés qui vivent à leurs dépens.

Crédit se meurt, Crédit est mort ! c'est une régression de plusieurs siècles dont les premières victimes seront, fort heureusement, ceux qui, jusqu'à ce jour, en avaient vécu.

CIVIS.

BULLETIN

Il y a pléthore d'écoles dans la Régence; il faut supprimer celles qui ont moins de 20 élèves

Autrefois la colonie française protestait avec énergie contre le directeur de l'Enseignement, M. Machuel, qui voulait faire ouvrir des écoles un peu partout sans tenir compte des disponibilités du budget.

Que doit-on dire aujourd'hui en lisant la longue liste d'écoles publiée par les quotidiens dont plusieurs n'ont qu'un nombre infime d'élèves.

Nous l'avons fait remarquer pour l'une d'elles, située dans les environs de Tébourba. Le maître d'école nous écrit que le fait était exact, mais qu'il avait plus de mal avec ses six élèves que ses collègues de Tunis ou de sa proche banlieue avec 35 ou 40 élèves.

Ce n'était pas à notre avis une raison suffisante pour maintenir un maître d'école payé 30.000 francs pour si peu d'élèves.

On n'avait qu'à les envoyer à l'école voisine qui se trouvait à 1.800 ou 2 kilomètres.

Qu'a-t-on fait ? nous l'ignorons. Mais combien sont-elles dans la longue liste publiée qui n'ont qu'un nombre infime d'élèves ?

S. A. le Bey à Hammam-lif

Depuis dimanche le bruit s'est répandu à Hammam-lif que S. A. le Bey arrivera soit le 21 ou le 28 pour y passer l'hiver.

Toute la ville a appris avec une vive joie cette bonne nouvelle et déjà l'on parle de grandioses fêtes qui auront lieu à l'occasion de cet heureux événement.

Le prince Tahar, neveu de S. A. le Bey, a déjà pris les devants pour s'installer le 15 octobre avec toute sa famille dans l'immeuble Ben Ayed qu'il a loué

et dont les ouvriers ont commencé à mettre en état en donnant par-ci par-là quelques coups de peinture et en remplaçant les vitres cassées. Tout sera prêt le 15 octobre pour recevoir dignement le prince.

L'Evolution de l'économie mondiale

Il faut s'adapter (suite et fin)

Mais, parlons de notre petite Tunisie, qui s'enlise dans le néant. Elle ne peut que suivre la nation protectrice dans la mesure que celle-ci le permet. Et, les passions déchainées font que cette mesure est sans justice et surtout écrasante.

Le principe si juste et fécond, pas de frontière entre Français, n'est point compris. Et pourtant, cette voie de frontières est catastrophique, car nous avons vu après la frontière agricole décrétée par les viticulteurs du Midi, celle des blés pronée par les agriculteurs des Basses-Alpes : « On nous fait manger des blés étrangers et les nôtres restent aux greniers ». Et ces blés étrangers venaient simplement des départements voisins ! A quand les frontières communales ! Comment avec ce système espérer la paix intérieure lorsque les intérêts égoïstes dresseront les régions les unes contre les autres ?

Nous voyons très bien à l'horizon la nécessité pour la Tunisie de ne compter que sur elle. Donc de s'adapter. Les Indigènes dans leur grande majorité s'adapteront, le mékroub et leur rusticité les y engagent. Quant à la population européenne elle s'y résoudra de bon gré, mal gré. Ce sera le tassement qui s'imposera, c'est la descente vers l'abîme, c'est dire qu'elle est pleine de menaces dangereuses. Il faudrait des guides sûrs, les avons-nous ? Un proche avenir nous le dira.

Après la défaite de Charleroi, le général Joffre a limogé à tour de bras les incapables et tout au cours de la guerre on a été sans pitié pour eux. On ne se défend pas avec des paroles, mais avec des actes. Jusqu'à ce jour la Tunisie a été obligée d'user les incapables, à l'avenir elle ne le peut plus. Il n'y a pas longtemps que la Fédération des fonctionnaires criait : « Nous ne sommes pas responsables de la situation ». C'est avoir une conscience accommodante. Qu'est-ce donc qu'un fonctionnaire, si ce n'est le mécanicien de la machine. Dira-t-on que si cette machine se coince, se rouille, est brûlée le mécanicien n'y est pour rien !

En temps de disette de pâturages, les moutons se couchent au lieu de chercher leur nourriture. Le mauvais berger se couche à côté. Il a bon temps ! Le bon berger chasse ses bêtes devant lui, les dirige, les force à chercher leur nourriture et le soir elles ont trouvé une pitance suffisante à leur prolonger la vie jusqu'à ce que la roue de la Fortune ait tourné vers l'abondance.

Les fonctionnaires sont les bergers du peuple, ils doivent être des amateurs et non des endormeurs. Comme les bergers ils doivent avoir intérêt à bien faire, c'est-à-dire être responsables matériellement de leurs actes — c'est cela qui révalorisera leur conscience —, car c'est d'eux que dépend l'avenir.

Ce pays déshérité est voué à la ruine, s'il travaille pour l'exportation mondiale, c'est inéluctable. Donc il est prudent de restreindre le crédit en général et celui surtout destiné à produire pour l'exportation. « Produisons pour vivre; mais ne surproduisons pas » doit être le mot d'ordre de chacun. Car produire pour détruire est catastrophique pour la pauvre Tunisie.

Il est évident que le remède à la situation présente est surtout dans la totale réorganisation du pays et une adaptation à ses possibilités. Tout emprunt, même s'il est possible, sera désastreux pour l'avenir. La simplicité est féconde, la complication ne l'est pas.

Nous ne voyons la « Justice » nulle part, alors qu'il faudrait une Justice servie par une puissante autorité et cela dans tous les domaines. Il faut toujours se rappeler que la « Justice » est la pierre angulaire des Sociétés et de

la Paix. Dès qu'elle n'existe plus, ceux qui n'ont rien à perdre entrent en scène et sont les maîtres de l'heure. C'est l'anarchie, le néant en action.

« Le Vieux Colon ».

A l'Office Postal Tunisien

Nous avons les premiers signalé le désordre inimaginable qui règne à la recette postale de Tunis; voici des précisions que donnent nos confrères la « Cravache » et la « Vie Tunisienne » : « — Que nous sommes surpris que la presse quotidienne, n'ait pas jugé utile de publier les nombreux vols commis à la recette postale de Tunis.

— Que le 23 août dernier, trois dépêches postales à destination de Tozeur, Krasine et Moknine ont été volées.

— Que la dépêche de Tozeur contenait des valeurs déclarées, et que les recherches entreprises, n'ont donné aucun résultat.

— Que le 12 septembre un instituteur avait fait des achats aux souks de Tunis.

— Que ces achats lui ont été livrés dans un sac postal.

— Que l'instituteur aurait signalé le fait à la police, qui n'a pas donné suite à l'affaire aucune plainte n'ayant été déposée par la recette postale.

— Qu'au mois de juin dernier deux kilos de lettres ont été trouvées dans la caisse où sont reçues les lettres, déposées dans la grande boîte postale de la rue d'Italie.

— Que ces lettres ont été remises par un commis à M. Détienne de la Recette postale lequel n'a ordonné aucune enquête sur cette affaire.

— Que le 28 août un contrôleur descendant dans cette case aurait trouvé une vingtaine de lettres dépliées. Aucune enquête.

— Que le 12 septembre des inspecteurs procédant à une vérification à la Recette Postale ont trouvé dans la caisse des recouvrements un déficit de 60.000 francs.

— Que MM. Dupont et Détienne semblent sommeiller pendant que des commis malhonnêtes dévalisent la Poste et les deniers publics. »

D'autre part la « Vie Tunisienne » publie ces faits qui corroborent ce que nous avons déjà dit et ce qu'a publié la « Cravache » :

« Evidemment, il y a dans cette administration des gens que notre action gêne; elle les gêne à un tel point qu'à un moment donné, nous avons été obligés de ne plus envoyer la « Vie Tunisienne » par la poste à Bizerte, où elle n'arrivait jamais ou arrivait avec une semaine de retard, nous avons donc été obligés de l'y expédier par la Tunisienne Automobile.

Après l'affaire Anné, dont on n'a jamais cherché à recouvrer les millions volés, qui ont servi à monter à Tunis un établissement commercial bien connu, il y eut l'affaire des colis postaux, dans laquelle des millions ont été détournés sans qu'on cherchât jamais à connaître l'auteur de ces vols.

Ces jours-ci, ce fut un nouvel vol d'environ 60.000 francs, commis rue d'Italie à la caisse du receveur; naturellement on a soigneusement caché cette affaire; dans ces conditions il n'y a pas de raison pour que ça ne continue pas.

Mais que font donc ceux qui sont chargés de contrôler ? et pourquoi ne les rend-on pas responsables pénalement des sommes disparues; il me semble que celles-ci devraient normalement être retenues sur leur traitement.

Mais, des faits encore plus graves se sont produits : des kilos de lettres recommandées, chargées ou ordinaires ont été trouvées ouvertes dans les couloirs du sous-sol.

Il faut croire que les auteurs de ces faits ont tout le temps voulu pour opérer sur de telles quantités à la fois.

Or, à ce sujet, on aurait voulu faire croire qu'il existait un cabinet noir, institué par la Résidence, pour censurer la correspondance passant par la poste centrale; or, nous pouvons affirmer qu'aucune censure n'existe, et que ces détournements de lettres sont l'œuvre d'individus qui n'ont qu'un but : le vol.

Or, on n'a pas l'air de vouloir mettre un frein à ces procédés et, pour récompenser le Receveur principal responsable, on vient de lui donner de l'avancement.

Pour notre part il nous semble qu'on aurait dû, plutôt prendre des sanctions contre lui, pour sa coupable négligence. Mais ce Monsieur est le protégé de certains hommes politiques. »

Il est grand temps qu'un grand coup de balai soit donné dans cette Recette où les vols deviennent par trop fréquents et que M. Dupont cède la main à un successeur autre que M. Détienne qui n'a pas encore les 3.500.000 d'erreurs de caisse et autres, mais qui est en train de marcher sur ses traces.

P. L.

Un sujet brûlant

L'histoire de la poule qui a couvé des canards est l'image de l'œuvre scolaire que nous avons accomplie ici. L'instruction est une chose et l'éducation en est une autre. Nous avons cru qu'il suffisait de propager les idées généreuses de la Révolution sans penser sur quel terrain ces graines germeraient, et l'ivrate a étouffé le bon grain. Tout ce que nous avons fait pour enrichir un sol ingrat n'a profité qu'aux mauvais éléments qui ont puisé dans les principes d'égalité et de liberté les moyens propres à faire échec à notre œuvre d'éducation. On ne parle pas à des conquérants, encore moins des mœurs féodales, le langage que les grands tribuns de 89 pouvaient tenir à une bourgeoisie désireuse de voir éclore l'ère de la fraternité. Il faut en toutes circonstances une maturité que l'éducation est toujours lente à mener à bien. Faisons-en notre « Mea-culpa » et reprenons sur un autre plan nos méthodes de collaboration.

Ce qu'il importe d'abord, d'apprendre aux enfants sur les bancs de l'école, plus encore en Tunisie que partout ailleurs, c'est moins l'histoire de Charlemagne ou de Vercingétorix, que les leçons de choses adaptées à la vie moderne. Savoir nouer correctement une ficelle ou attacher adroitement un paquet a plus d'importance dans la vie que la connaissance exacte de la lignée des Bourbons.

Apprendre à tenir sa droite et avoir une compréhension élémentaire du code de la route est plus utile que de retenir les chef-lieux de départements. Dans un stade plus avancé, avoir des notions de l'organisation administrative et politique du pays où l'on vit, ne pas trop ignorer les lois que tout citoyen doit théoriquement connaître est certainement plus essentiel que de pénétrer les mystères de la preuve par neuf. L'instruction, telle que beaucoup la comprennent, ne fabrique que des pédants, alors qu'il faudrait mieux savoir à peine lire et mieux comprendre le monde dans lequel l'enfant, devenu adolescent, devra trouver son chemin.

Ceci est vrai, non seulement pour nos amis les Indigènes, mais aussi pour les néo-Français qui fréquentent nos écoles et encore pour nos propres enfants. Eduquer avant d'instruire est une règle dont on ne devrait jamais se départir. Connaître ses devoirs et faire bonne mesure dans ses obligations vis-à-vis des autres, avant de connaître ses droits est, en particulier, la base de la bonne harmonie entre les humains. En cela aussi, comme dirait l'illustre fabuliste, l'homme est besacier de ses droits par devant et de ses devoirs par derrière. Il faut donc que nos enfants ne reçoivent plus une éducation offensive qui les poussera plus tard à présenter d'incessantes revendications, mais une éducation défensive dont il restera des tendances plus paisibles. « Ils s'instruisent pour vaincre » était la devise de nos grandes écoles militaires, on l'a remplacée par celle-ci : « Ils s'instruisent pour défendre leur pays ».

Pourquoi, à l'école, les enfants ne s'instruisent-ils pas pour défendre aussi les conquêtes de la République, au lieu d'envisager sans cesse des droits toujours plus étendus, alors que l'on méconnaît souvent les obligations de la plus élémentaire bienséance.

Seuls ceux qui ont vécu et souffert injustement, ceux qui sont vieux et fatigués, ont droit, peut-être, à avoir quelque amertume de la vie, mais ce n'est pas à la jeunesse à vouloir tout réformer sans avoir rien appris au dur creuset de l'expérience. Or, ce sont les anciens qui, avec l'âge, ont acquis ce bien précieux qui leur permet d'être autre-

